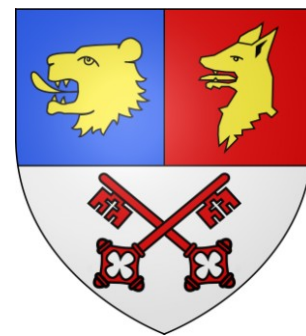


# Lettre d'information Biollet



**Maire - David SABY**

06.13.53.20.06

**1<sup>er</sup> Adjoint**

**2<sup>nd</sup> Adjoint**

Jean-Paul Touveron

Christophe Pougnet

07.61.47.39.37

06.27.49.78.81

**Mairie - 04.73.52.23.79**

[commune.biollet@gmail.com](mailto:commune.biollet@gmail.com)

Secrétariat : Valérie Vendieux

**Ouverture au public :**

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30

**Accueil téléphonique :**

Aux horaires d'ouverture  
et lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 13h30 à 15h.

**Agence Postale Communale**

Virginie Masson - Du lundi au vendredi

**De 9h à 12h**

Dépôt de pain et vente de journaux du lundi au  
vendredi

**Site Internet de la Mairie : [www.biollet.fr](http://www.biollet.fr)**

Le site a fait peau neuve ! **Un grand merci à Alain Carlier** qui fait vivre le site quotidiennement en actualisant, mettant à jour et en vous informant de toutes les actualités utiles de la vie communale.

## Vie communale



Infos communales



Musée de l'école



Les associations



Manifestations et festivités

## Illiwap

Pour vous tenir informé des actualités de la commune de Biollet, avec la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy, nous avons choisi illiwap, l'application citoyenne ! En plus de la liste de diffusion e-mail qui compte 110 adresses, cette nouvelle application nous permettra d'être plus proche de vous et de vous contacter en un instant, alors parlez-en autour de vous et aidez vos proches à télécharger illiwap sur leurs smartphones ou sur leurs tablettes !

**illiwap**  
L'APPO QUI CHANGE LA VIE !

**Guide du citoyen**  
Suivre l'actualité de ma commune  
À DESTINATION DES CITOYENS

Mairie de Biollet

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

**01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

**02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

Scannez le QR Code via le lecteur intégré

LES AVANTAGES !

**03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**

Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

**SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro

**SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans

**GRATUITE** Téléchargement gratuit

## *Le Mot du Maire*

A mi-mandat, l'ensemble de l'équipe Municipale continue à travailler pour le bien-vivre sur notre commune et pour essayer de répondre aux besoins de tous les administrés.

En presque trois ans, l'équipe n'a pas ménagé ses efforts, et ce malgré deux années de Pandémie. L'installation d'un Columbarium-jardin du souvenir, le plan du cimetière, la procédure de reprise des tombes, la création du Musée de l'école d'Antan, installation d'un défibrillateur, l'acquisition d'une pelleteuse sur roues pour les travaux d'entretien des chemins, fossés..., l'achat d'un tracteur d'occasion en soutien à l'ancien, l'élagage d'arbres sur les voies communales, les travaux d'entretien de la voirie, la réfection d'une partie du toit de la salle des fêtes, la construction d'un bar-restaurant, l'amélioration de la signalisation, le remplacement de compteurs d'eau usagés, le nettoyage des deux châteaux d'eau, la mise en place d'une signalisation dynamique pour la sécurité autour de l'école, le maintien d'une garderie gratuite et du centre de loisir, la création de terrains de pétanque au stade, un repas gratuit pour les plus de 65 ans organisé par le CCAS, l'installation d'éclairages publics solaires...

Ce qui prouve, comme je l'ai mentionné lors des vœux, qu'une équipe sans étiquette politique peut fonctionner pour le bien de la collectivité. Faire de la politique au niveau communal c'est d'abord défendre ses administrés et son territoire. Quand on crée un restaurant pour relancer l'activité ou que l'on souhaite installer un artisan à côté de la Guinguette sommes-nous de droite ? Quand on défend l'école publique, qu'on propose un repas gratuit pour les aînés... sommes-nous de gauche ? Tout cela n'a pas de sens, je sais simplement que quand on doit réparer une fuite d'eau un dimanche matin par  $-10^{\circ}\text{C}$  nous sommes... dans la mouise !

Je respecte bien-sûr ceux qui par leur engagement politique, à un niveau supérieur, défendent leurs idées, avec conviction et pas uniquement pour apparaître au premier plan sur la photo.

Dans ce contexte difficile, nous pouvons nous réjouir de l'arrivée de nombreux « nouveaux » habitants, à qui je souhaite la bienvenue et qui peuvent, s'ils le souhaitent, participer au dynamisme de notre commune. Plusieurs lieux ont vu le jour pour tisser le lien social indispensable sur notre territoire isolé : *Le Refuge* aux Arses avec Manon et François qui ont fait le choix de s'installer à Biollet pour proposer leur savoir-faire de grande qualité dans un lieu chaleureux ; *La Guinguette* avec Johanne et Baptiste, gérants du bâtiment communal pour des menus « ouvriers » et à la carte. Sans oublier nos amis Yvonne et Marcel, dont la Chocolaterie-Salon de Thé installée depuis 15 ans au Cheix, possède une renommée qui va bien au-delà de notre commune. Je remercie également Agnès Jamy, Marie-Christine Rémy, Roméo Guillot, Sébastien Pומרol, Guy Rugemer, les propriétaires de gîtes... ; commerçants ou artisans qui maintiennent leur activité sur notre commune malgré les difficultés. Je n'oublie pas nos agriculteurs, qui subissent les calamités climatiques à répétition, et je rends hommage aux jeunes qui se lancent dans ce métier essentiel, aussi bien pour nous nourrir que pour entretenir nos espaces.

Des chantiers importants nous attendent, comme l'avenir des éclairages publics, les économies d'énergie dans les bâtiments communaux (salle des fêtes, école...). En ces temps de crise inflationniste, il est difficile pour un budget communal contraint, de disposer de beaucoup de marges de manœuvres pour les dépenses de fonctionnement. Mais l'équipe reste prudente, serre les boulons, et en 2022 le budget de fonctionnement communal présente malgré tout un excédent de 87 325€.

Ensuite, le transfert de compétences eau-assainissement à la communauté de communes en 2026 nous oblige à être vigilants. Les scénarios du transfert vont être proposés au mois de Mai. Même s'il sera difficile de contester la loi Nôtre, le Sénat a proposé le 16 mars de rendre la compétence aux communes... On nous prévient que Biollet devra, en 2026, subir une hausse conséquente du prix (la moyenne est de  $1,74\text{€}/\text{m}^3$  sur la comcom, alors que nous sommes à  $1\text{€}/\text{m}^3$ ). Même si la loi s'impose à tous, que l'eau est un bien commun, je considère qu'on ne peut pas « brader », sans réagir, le travail de nos anciens qui ont bâti le réseau d'eau de Biollet, et que beaucoup nous envient. Vous pourrez donc compter sur moi et mon équipe pour essayer, en s'associant à la comcom qui est consciente de notre attachement, de garder un maximum de maîtrise de cette gestion.

Bonne lecture !

David SABY

# La Guinguette de Biollet a ouvert depuis le 27 février :

*Ouvert tous les jours sauf le Mercredi*

La Municipalité est heureuse d'accueillir Baptiste, cuisinier professionnel, épaulé par son épouse Johanne pour faire vivre la Guinguette !

- bar ouvert dès 9h
- repas « ouvriers » du jour les midis à 16€
- repas à la carte le week-end
- possibilité de plats à emporter (truffade...)
- dépôt de pain (boulangerie de ST Priest) le week-end
- dépôt « La Montagne » le week-end

Baptiste et Johanne vous attendent !



A menu board for La Guinguette de Biollet. It features the name of the establishment, the opening hours (12h-9h), and the opening date (Lundi 27 février). The menu includes a 16€ menu for Monday to Friday (Entrée-Plat-Fromage-Dessert-1/4 vin - Café) and a list of other offerings like 'Repas à la Carte - Menus à thème - Planches'. It also mentions 'Dépôt de pain &amp; viennoiserie Week-end' and 'Plats à emporter'. The board includes contact information (04 73 85 46 68) and social media icons for Wi-Fi, Instagram, and Facebook.

## Bilan financier du projet communal:

	Dépenses	Recettes
Construction et équipements	133 700€	
Subvention Département		25 000€
Subvention Région		67 000€
Commune		41 700€

## Emprunt commune (caisse Crédit Agricole collectivités) :

40 000€ sur 15 ans - taux 0,69% - échéances 2 816€/an (capital + intérêts)

## Location Guinguette par le gérant :

300€/mois soit 3 600€/an. L'emprunt contracté est donc remboursé par la location.

Un projet de verger pédagogique et espace d'aromatiques, associant des bénévoles et les enfants de l'école, est à l'étude pour l'ornement du terrain autour de la Guinguette. Merci à l'équipe éducative de notre école de s'impliquer dans cette perspective.

Une nouvelle fois, la Municipalité tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé, par leurs compétences ou leurs dons, à la construction de la Guinguette !

# Le Refuge : un lieu qui porte bien son nom !

Cuisine du Marché - Maison d'Hôtes

Si vous souhaitez vous ressourcer au calme et déguster une cuisine travaillée à partir de produits locaux de qualité, alors Manon et François vous attendent aux Arses. Ils vous recevront, avec le sourire, dans leurs chambres d'hôtes et leur restaurant.

*« Au Refuge, nous mettons l'accent sur l'importance de manger local et de saison. C'est pourquoi dans notre cuisine, nous utilisons au maximum des produits issus de notre jardin. Mais aussi et surtout de nos voisins et producteurs locaux, qui s'efforcent tous les jours de créer un nouveau type d'agriculture sain et raisonné. »*



Quelques suggestions...

## Menu du jour à l'ardoise 25€

- Entrée du jour ou soupe du jour
- Plat du jour viande ou végétarien
- Dessert du jour ou fromage

## Menu 35€

- Entrée du jour ou soupe du jour
- Plat à la carte
- Assiette de fromage d'Auvergne
- Dessert du jour ou carte

## Plats à la carte:

- Pièce du boucher, sauce chimichurri, pommes de terre 19€
- Pavé de truite saumonée et sauce au safran, accompagnement du jour 20€

## Dessert carte 7.50 €

- Assiette de fromage d'Auvergne
- Cheesecake vanille et caramel de mandarines
- Mi cuit chocolat et noix

Contacts :

[CONTACT@LEREFUGE63.FR](mailto:CONTACT@LEREFUGE63.FR)

06 33 49 20 78

06 82 14 83 88

[www.lerefuge63.fr](http://www.lerefuge63.fr)

## Adressage des habitations sur l'ensemble de la commune

Comme convenu, une commission communale a réalisé l'adressage et la numérotation des habitations sur l'ensemble de la commune de Biollet. Les plaques et numéros sont en cours de commande et seront posés par la municipalité, après accord de chaque propriétaire pour l'emplacement.

Pour la plupart des villages, un nom de rue (ou de route) n'est pas nécessaire, et dans un souci de simplification demandée par le bureau d'étude et les utilisateurs (secours, livreurs...), le numéro suivi du nom de village suffit. De même, la règle du numéro pair ou impair selon le côté n'est pas obligatoire. L'idée maîtresse est que l'adressage soit le plus simple possible !

Le logiciel utilisé pour la mise à jour Nationale des adressages va transférer automatiquement les nouvelles adresses de chacun à la CAF, aux caisses de retraites, MSA... Pour toute question, contactez le Maire.

### Aspects financiers :

	DEPENSES HT	RECETTES HT
DEVIS adressage assistance/saisie BAN/fournitures	7 715€	
DETR 2023 30%		2 314€
FIC 2023 40%		3 086€
Fonds propres commune		2 315€
<b>TOTAL H.T</b>	<b>7 715€</b>	<b>7 715€</b>



### Quizz :

Dans quel village de Biollet se trouve « La route de l'or blanc », et pourquoi... ?

## Evolution des « points propres » de la commune

En plus du point propre installé au cimetière de Biollet, de nouveaux lieux de collecte ont été placés sur la commune :

- Au village du Bost (parking du Temple): containers pour verres, cartons, plastiques...
- Au village de Termes : containers pour verres, cartons, plastiques...
- Au niveau de la salle des fêtes : container pour les verres.

Nous rappelons que le dépôt sauvage ou le non-respect du tri est un délit. La municipalité réfléchit à un système de surveillance adapté. Merci pour votre vigilance !

### Horaires des déchèteries :



	St Gervais d'Auvergne 04.73.85.89.49	Pionsat 04.73.52.61.39
Lundi	9h-12h et 14h-18h	14h-18h
Mardi	14h-18h	14h-18h
Mercredi	14h-18h	14h-18h
Jeudi	14h-18h	14h-18h
Vendredi	14h-18h	9h-12h
Samedi	9h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-17h
Dimanches et jours fériés	Fermé	Fermé

## Infos « en vrac »...

- L'installation des panneaux lumineux pour ralentir autour de l'école, programmables aux heures d'entrée/sortie, a été effectuée. Ils ont été financés par une subvention du Conseil Départemental.
- A Charinges, avec un débit moyen journalier de l'ordre de 160 véhicules (cumulé dans les 2 sens), le relevé effectué par les services routiers montre un dépassement par excès de vitesse pour 68% des véhicules ! Une étude est donc en cours pour l'installation de deux plateaux ralentisseurs.
- Les panneaux de signalisation défectueux ou illisibles ont été répertoriés ; ils vont faire l'objet d'une procédure de remplacement sur 3 ans.
- Les devis pour la rénovation de la toiture et la rénovation énergétique de la salle des fêtes ont été demandés. Un premier devis de 49 000€ a été reçu pour l'isolation par l'extérieur. Mais le toit reste une priorité en cours d'étude, ainsi que les subventions possibles (DETR, DSIL, ADEME...).
- L'état des lieux pour la location de la salle des fêtes a été repensé : en effet trop de matériel ou ustensiles (cuillères, verres...) disparaissent. Un comptage complet sera effectué avant et après la location ; **merci de fournir le nombre de couverts nécessaires lors de la réservation à Christian Gomot.**  
Pour tenir compte de la hausse des prix de l'énergie, il a été décidé de diminuer le forfait « hiver » d'électricité et d'augmenter le prix du kWh dépassé ; par contre les tarifs de location restent inchangés pour permettre la location pour tous.

Forfait compris dans la location : 100 kWh du 01/05 au 31/10 et 200 kWh du 01/11 au 30/04  
kWh supplémentaire facturé : 0,30€

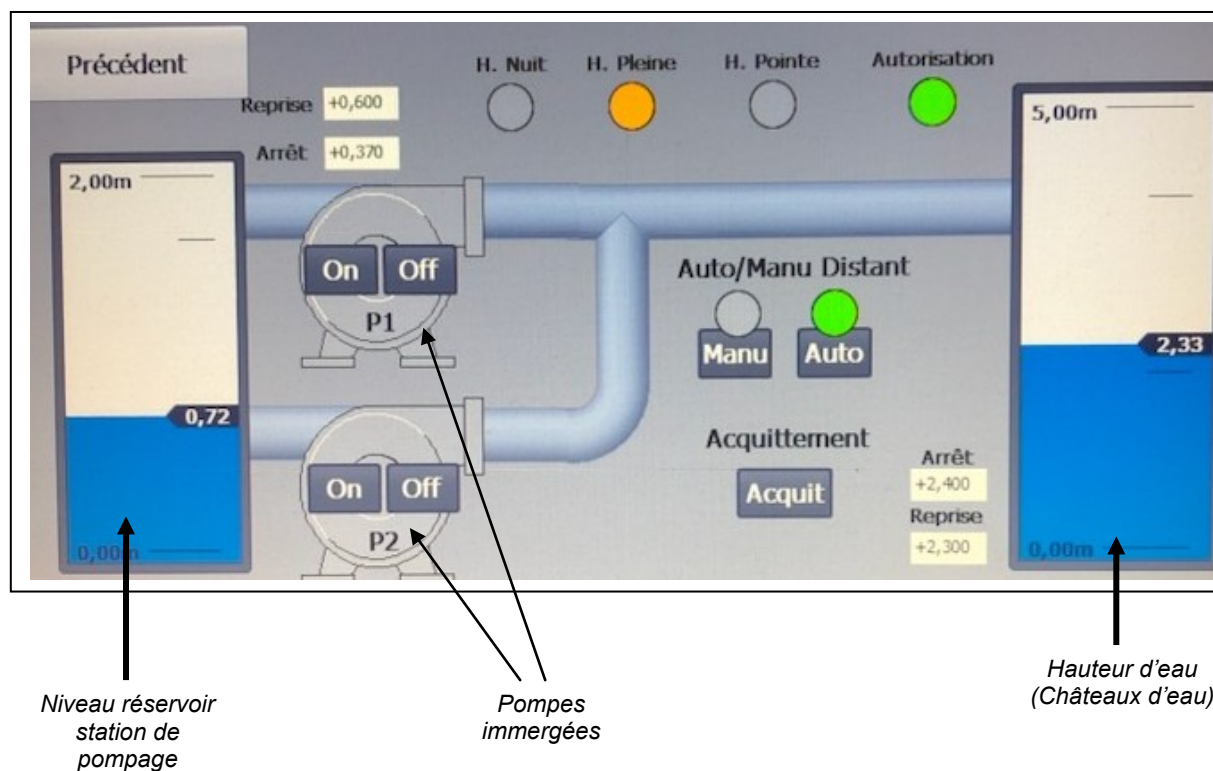
• Manifestation	• Tarif Habitant de Biollet	• Tarif habitant hors Biollet
• Location privée repas...	• 80€	• 165€
• Vin d'honneur	• 40€	• 95€
• Associations de la commune	• 50€	•
• Location sono	• 35€	• 65€

- Les taux communaux des impôts locaux n'ont pas été augmentés et ne le seront pas cette année; mais les bases d'imposition ont été revalorisées au niveau National par le Gouvernement : +3,4% en 2022 et +7,1% pour 2023 ! **Donc les hausses constatées sur vos relevés d'imposition proviennent de cette augmentation indépendante des décisions Municipales.**
- Après enquête publique et des réponses favorables à 100%, un arrêté Municipal a été pris pour l'extinction de l'éclairage public dans le bourg de 23h à 6h ; ceci dans le but de réaliser des économies d'énergie (environ 4 000€/an).

## Infos « en vrac »...

- La réflexion pour la rénovation des éclairages publics dans les villages se poursuit, avec l'inscription au dispositif « Fonds verts » pour prétendre à des aides supplémentaires. Les quelques 170 points lumineux de la commune, fortement impactés par la grêle, avec des lampes à sodium non programmables, arrivent en fin de vie et consomment beaucoup d'énergie.
- Inscription de la commune au projet « Cocoon 63 » pour prévoir le remplacement de la chaudière fioul de l'école, bâtiment communal très énergivore.
- Rencontre avec un responsable de l'ADHUME pour un diagnostic énergétique sur tous les bâtiments communaux en vue d'envisager une réduction de la consommation d'énergie.
- Merci à l'équipe de bénévoles qui fait vivre la Bibliothèque de la Mairie, allez y davantage, ouverte tous les 2eme jeudi du mois.
- Merci à tous pour votre vigilance lors de l'été 2022 pour limiter votre consommation d'eau potable et à ceux qui ont utilisé la réserve de l'ancien captage de la Croix-Bleue mis à disposition gratuitement par la commune. Les niveaux des nappes étant faibles après cet hiver, nous devons être prudents et responsables pour aborder cet été.

Ecran de l'automate de contrôle – Station de pompage



## Infos « en vrac »...

- Lors d'une vente de maison sur la commune, merci aux anciens propriétaires de bien communiquer à la Mairie le nom et les coordonnées des acquéreurs ainsi que le relevé de compteur d'eau à la date de remise des clés.

- Travaux de voirie :

- ✚ Tous les devis ont été réactualisés par le SIV de Menat suite à l'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie. Une hausse d'environ 30% est donc subie par la collectivité.

- ✚ La restauration (grave + enduit bicouche) des routes de La Garenne, Boulard et le Venteuil est programmée à la demande de subvention FIC pluriannuelle.

- ✚ En 2023 : travaux de restauration à Boulard et/ou Le Venteuil et deux jours d'emplois partiels sont prévus.

- Repas gratuit du CCAS de Biollet le 14 mai :

Ce repas est organisé pour les personnes de plus de 65 ans, il aura lieu le 14 mai à 12h à la salle des fêtes de Biollet. Les personnes ne pouvant se déplacer doivent le signaler et un véhicule passera les chercher. **Renseignements et réservations** : 06.82.36.77.77 ou 06.25.03.67.96

Les conjoints qui n'ont pas 65 ans peuvent venir !

Au menu :

- ✚ Apéritif (kir mûre ou rosé).
  - ✚ Salade : tomate, galantine, demi-œuf vinaigrette.
  - ✚ Blanquette de volaille - riz - champignons - carottes.
  - ✚ Saint Nectaire.
  - ✚ Tarte aux pommes.
  - ✚ Café - Infusions.

- Le **Musée de l'école d'Antan** a rouvert ses portes depuis Pâques, tous les jours de 10h à 17h. Venez découvrir de nouvelles photos et la **chambre de l'instituteur** aménagée au 1<sup>er</sup> étage !  
Merci à l'équipe de bénévoles et aux employés communaux qui permettent à ce lieu d'exister.

- Une réflexion a eu lieu pour nommer un lieu communal en hommage à Jean Mazon, Maire de 1983 à 2008, et à l'origine du SIVOM Biollet-Charensat qui deviendra ensuite le RPI en associant l'école d'Espinasse.

Le bâtiment communal de l'école sera nommé

« *Ecole Jean Mazon* »

et une plaque sera apposée sur la façade lors d'une inauguration où vous serez convié.





# Le mot des associations

*Nos associations sont toujours très actives et, après presque trois années de COVID, elles permettent à nouveau de maintenir le lien social indispensable sur notre territoire. La réunion des associations, organisée chaque automne, permet de faire un point et de prendre des décisions collectives pour la vie associative. Les subventions sont maintenues identiques au budget 2023. Une nouvelle association « TOURNE-BROCHE » a été créée.*

*Vous trouverez les compositions des bureaux et activités de chaque association dans les pages qui suivent.*

*Merci à tous les bénévoles pour leur implication !*

*David SABY*

---

## Section A.F.N Biollet-Charensat

### Le Bureau:

- ✚ Président : Robert Pouchol
- ✚ Vice Président: André Verge
- ✚ Secrétaire : Albert Chaffraix
- ✚ Trésorier : Roland Louis
- ✚ Trésorier Adjoint : Jean-Claude Senetaire.

### Porte-Drapeaux :

- ✚ Biollet : Albert Chaffraix, René Lagrange, Denis Bonamy, Christian Gomot.
- ✚ Charensat : Maurice Mourdon, Robert Pouchol, Roland Louis, Jean-Claude Senetaire.

*« La section compte 26 adhérents (Biollet 9 - Charensat 17). L'année 2022 est redevenue normale pour nos manifestations. Nous avons eu beaucoup de décès d'anciens AFN dans nos sections voisines, et à chaque enterrement civil ou religieux notre section était présente, avec nos drapeaux. Merci aux porte-drapeaux qui ont répondu présent selon leurs disponibilités pour tous ces déplacements.*

*Nous avons fait un thé dansant le 28 août qui a été très satisfaisant ; rendez-vous est donné pour le 27 août 2023, en espérant avoir autant de monde.*

*Espérons que l'année 2023 soit bonne, et restons positifs, ceci sera toujours notre volonté de mémoire.*

*Bonne année et bonne santé à tous. »*

Le Président.

# Club Biollet Amitié

## Le Bureau :

- ✚ Président : André Verge
- ✚ Vice-Président : Raymond Sauret
- ✚ Trésorier : Suzanne Brette
- ✚ Trésorier Adjoint : Michèle Fronville
- ✚ Secrétaire : Christian Gomot
- ✚ Secrétaire Adjoint : Roger Fronville.

*« Le club Biollet Amitié a vu le jour à l'automne 1978, créé par son père fondateur Jean-Marie Fondras, à l'époque Maire de la commune.*

*Ce club est une association qui par ses manifestations proposées (repas à la salle des fêtes, aux restaurants, thés dansants, concours de belote, voyages, bûche de Noël, après-midi belote le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois) apporte beaucoup de dynamisme au sein de notre village et autant d'occasions de se retrouver pour partager de bons moments.*

*Malgré le dévouement et le travail assidu des membres de l'association, le nombre d'adhérents continue de diminuer.*

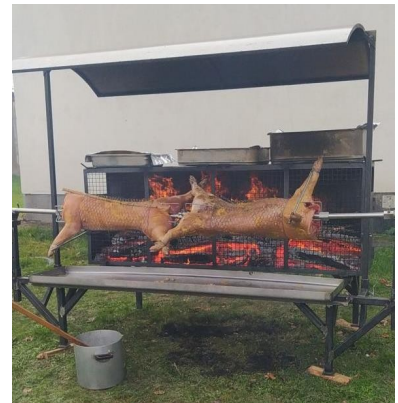
*Toutes les personnes à partir de 55 ans, qui veulent intégrer le club, seront les bienvenus. Pour tout renseignement, contacter un membre du bureau. »*

Le Bureau.

# Société de chasse de Biollet

## Le bureau :

- ✚ Président : Maxime Pomerol
- ✚ Trésorière : Viviane Viillard
- ✚ Vice-trésorier : Jérémie Martins
- ✚ Secrétaire : Stéphane Durain.



*« Cette année, la société de chasse de Biollet, avec ses 25 actionnaires, a organisé son premier repas karaoké le 26 novembre 2022. Ce fut une belle réussite à renouveler, la salle était comble.*

*Nous allons faire notre assemblée générale suivie d'un petit casse-croûte pour tirer le bilan positif de cette belle saison, tant au niveau du gibier prélevé qu'au niveau de l'ambiance entre les sociétaires.*

*Le 6 mai, le repas habituel des chasseurs est prévu ainsi que le concours de pétanque fin août.*

*Un grand merci à toutes les personnes qui nous laisse pratiquer notre loisir sur leurs terres et un grand merci à tous les propriétaires publics ou privés pour la mise à disposition de leurs droits de chasse qui nous permet de gérer les populations de grands gibiers et de réguler les nuisibles. »*

Le bureau.

# Association Pétanque de Biollet

## Le bureau :

- + Président : Gourson Bruno
- + Vice-Président : Senetaire Sylvestre
- + Secrétaire : Magnol Isabelle
- + Secrétaire adjointe : Bobier Michelle
- + Trésorier : Bourduge Odile
- + Trésorier adjoint : Edouard Yannick



L'année 2022 a été riche en événements pour notre association Pétanque de Biollet :

- + Inauguration du terrain le 22 mai 2022 suivi d'un concours réunissant 60 équipes.
- + Journée des jeunes le 19 juin 2022
- + Concours 4 parties 7 août 2022
- + 3 concours officiels à Biollet 2022 :
- + Tête à tête le 23 avril
- + Doublette le 8 mai
- + Vétérans le 12 août.

Depuis octobre 2022 le nom officiel de l'association est « Pétanque de Biollet ».

Très belle saison sportive avec la qualification de notre équipe 1 en championnat des clubs Championne du Puy de Dôme et sa montée en 2023 en catégorie Honneur.

## Dates à retenir :

Dimanche 13 août 2023 : concours ouvert à tous en 4 parties suivi d'un repas et d'une soirée dansante.

## Concours officiels :

8 mai 2023 Doublette à Biollet

10 juin 2023 doublette mixte à Biollet.

***Biollet. La pétanque sacrée championne départementale. La pétanque de Biollet est championne du Puy-de-Dôme, division Promotion d'honneur. Pour sa première année sous les nouvelles couleurs de la commune de Biollet, cette ancienne équipe de Charensat, plusieurs fois sacrée championne du Puy-de-Dôme dans d'autres divisions, vient de connaître un nouveau succès. Ceci après un parcours sans fautes de sept matches de poules : Biollet sort premier des 64 équipes inscrites en Promotion d'honneur, gagne son quart de finale contre Chamalières 3, s'impose contre La Goutelle en demi-finale et bat Châtel-Guyon 2 en finale.***

**LA MONTAGNE**

14 avril 2022

## Les amis du Guillarran

« L'association Les Amis du Guillarran est une association créée par les habitants du village de Termes et qui a permis l'aménagement du terrain communal. Le bureau est composé de Béatrice Faure présidente, Jean Claude Guery trésorier et Dominique Guery secrétaire, accompagnés de tous les volontaires (habitants du village mais aussi leurs enfants et petits-enfants) pour faire vivre le village au travers quelques animations.

L'association organise deux manifestations dans l'année : un concours de belote en février et un concours de pétanque en juillet. Une année sur deux, nous avons le plaisir d'accueillir une étape ravitaillement du Soupathlon.

Elle organise également son traditionnel repas champêtre fin juillet ouvert à tous. La photo de l'équipe ci-dessous a été prise lors du repas champêtre de juillet 2022 où nous déplorons l'absence de Monique qui n'a pu être présente mais qui est une figure emblématique du village qui œuvre depuis de nombreuses années au sein de l'Association.

Les activités de l'Association permettent d'animer le village et de créer du lien social tout en permettant l'entretien du site et le fleurissement du village.

Cette nouvelle année 2023 a démarré le 4 février 2023 par le concours de belote qui a réuni 28 équipes.

Les prochaines dates à retenir sont le samedi 15 juillet 2023 où se déroulera le concours de pétanque et le samedi 29 juillet le traditionnel repas champêtre. »

Le bureau



# Comité d'organisation de la foire à la pomme de terre

## Le bureau :

- ✚ Président : Christophe Poughet
- ✚ Vice-présidents : Gaël Chaffraix, Yves Grenouillat
- ✚ Secrétaire : Sébastien Lasciouve
- ✚ Secrétaires adjoints : Mireille Poughet, Annie Darvenne
- ✚ Trésorier : Alain Carlier
- ✚ Trésoriers adjoints : Jean Marc Tixier, Samuel Poughon

*« Comme beaucoup d'activités, la foire de Biollet a été impactée par le COVID 19. Après une année blanche en 2020 (sans pouvoir maintenir la foire) nous avons tenu à relancer cette manifestation en 2021 sous un format adapté à la situation sanitaire du moment.*

*Les conditions pour le repas étaient différentes (plateaux repas) mais de l'avis de tous les visiteurs et aidé par une belle météo, le pari était réussi avec 70 tripes le matin et 650 repas servis le midi toujours dans son ambiance musicale.*

*C'est en 2022, que nous avons retrouvé la foire dans sa configuration nominale. Certes une nouvelle difficulté se présentait avec la location du grand chapiteau présentant un cout de revient en très forte hausse (plus de 7000€). Il était nécessaire de serrer au mieux le budget, en effet malgré l'affluence, les 70 tripes et 750 repas servis par notre traiteur, l'équilibre budgétaire était atteint! Une très belle foire encore une fois, terminée par un bal (merci aux jeunes !).*

*Cette équilibre sera le point le plus délicat à tenir pour la prochaine foire qui se tiendra le 14 octobre 2023, retenez bien la date.*

*On voudrait en profiter pour remercier la commune, les associations et tous les particuliers qui donnent de leur temps pour que notre foire soit une réussite, reconnue dans toute les Combrailles et bien au-delà... »*



Le bureau

# Amicale Laïque de Biollet

## Le bureau :

- ✚ Président : Daniel Cluzel
- ✚ Vice-présidente : Ghislaine Gaumet
- ✚ Secrétaire : Joëlle Martins
- ✚ Secrétaires adjoints : Yvette Gomot , Yoann Chaffreix
- ✚ Trésorier : Sébastien Lasciouve
- ✚ Trésoriers adjoints : Guy Poughet , Alain Carlier

Auxquels s'ajoutent 10 membres du bureau et 38 adhérents (à ce jour) sans oublier les nombreux participants au spectacle. A ce sujet, toutes les personnes intéressées seront les bienvenues à une première réunion de préparation courant avril/mai.

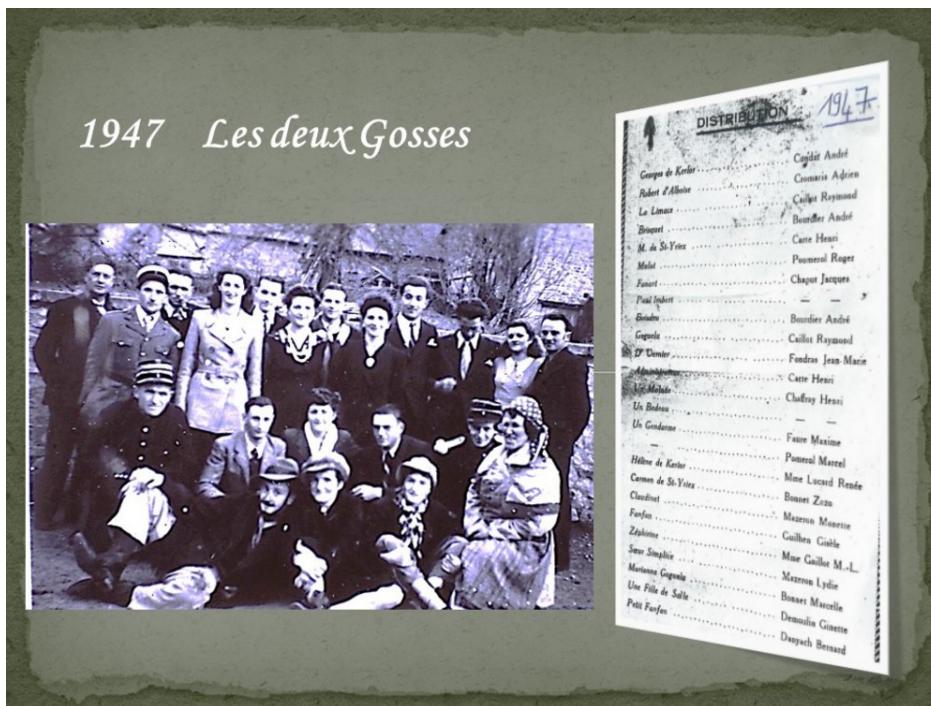
A l'assemblée générale du 19 novembre, nous avons fait le bilan 2022. Avec un début d'année encore un peu perturbée par le COVID, l'amicale a pu tenir son programme de festivités avec : un loto en avril (prévu initialement en décembre 21), un voyage d'une journée à Pentecôte dans la région d'Ambert, en juillet le concours de pétanque et la fête au Cheix, les 24 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, une nouvelle version de notre théâtre avec le diner spectacle et nous avons terminé l'année en décembre avec le loto.

Cette année nous avons renoué avec la tradition en proposant notre repas annuel le 28 janvier, une belle soirée qui a enchanté les 80 convives avec notamment une prestation musicale de grande qualité.

Au programme 2023 nous prévoyons également:

Un voyage en Ardèche les 29 et 30 avril, le concours de pétanque en semi nocturne le 22 juillet, la fête au Cheix le 6 août, le spectacle les 30 septembre et 7 octobre et enfin le loto le 17 décembre.

Nous avons également reconduit un don de 100€ pour le téléthon et 250€ pour l'école.



1947 *Les deux Gosses*

1947

Théâtre de

« Amicale Laïque des  
Anciens Élèves des écoles  
publiques »

# Comité des fêtes

Lors de la nouvelle saison le Comité des Fêtes a renouvelé ses manifestations traditionnelles. Il a commencé le 3 décembre avec le Soupathlon des Combrailles qui a réuni une cinquantaine de personnes pour une marche nocturne. Un ravitaillement à mi-chemin a été proposé en partenariat avec l'Amicale Laïque, et à l'arrivée les participants ont pu déguster une bonne soupe au choix parmi plusieurs recettes préparées par les bénévoles à l'aide de dons de légumes. Au total c'est 1200€ de dons qui ont été collectés et reversés au Téléthon.



En février le Comité a ensuite innové avec une soirée « Raclette Party » géante, organisée en partenariat avec les producteurs de réseau « Monlait ». Une soirée chaleureuse, conviviale et très gourmande qui a beaucoup plu aux 130 personnes présentes !



Le 18 mars a eu lieu la soirée Tapas

: plateaux de charcuterie, fromage et desserts à partager entre amis sur fond musical.

La saison terminera en beauté avec la fête patronale des 24 et 25 juin avec des nouveautés cette année : château gonflable, cracheurs de feu, et d'autres surprises à venir ! Le concours de pétanque, le repas, le feu d'artifice et le bal seront quant à eux reconduits pour le plus grand plaisir de tous !

Rappelons que le bureau du Comité est composé de : Clémence Pougnet, *présidente* ; Gaël Chaffraix, *vice-président* ; Annie Darvenne, *trésorière*, Anais Chefdeville, *vice-trésorière* ; Amandine Saby, *secrétaire* ; Alexandra Cornieux, *vice-secrétaire* ; mais que le Comité comporte de nombreux membres volontaires qui aident à toutes les occasions et qu'il accueille avec plaisir toute personne motivée !

Le bureau

# Association des Parents d'Élèves du RPI Biollet-Charensat-Espinasse

## École de Biollet

Depuis la rentrée de septembre 2022, l'école de Biollet a pu participer à plusieurs projets grâce au financement accordé par l'APE.

Le bureau composé d'Élise Chaffraix, *présidente*; Virginie Masson, *vice-présidente*; Manon Naudin, *trésorière*; Élodie Dubosclard, *vice-trésorière*; Marie Chenet, *secrétaire*, et Thomas Colette, *vice-secrétaire*; a ainsi organisé plusieurs manifestations pour récolter de l'argent à destination de l'école.

En septembre, ils étaient présents à la Foire à la Pomme de terre, sur un stand où il fallait compter les boutons ! Tout au long de la journée, nombreuses personnes ont ainsi défilé, essayant de gagner un des lots proposés. Pour l'anecdote, il y avait 392 boutons !



À Noël, l'ambiance oblige, l'APE a organisé une vente de sapins de Noël. Pour une première fois, le concept a bien plu et a permis de décorer les maisons !

Par la suite, l'APE a organisé son traditionnel loto début février 2023. La rencontre annuelle a encore séduit de nombreuses personnes, présentes ou non puisqu'une vente de cartes à rentrer sur ordinateur était aussi proposée. Encore un moment convivial et amusant au profit de l'école.



Outre l'achat de matériel pour les élèves, grâce à ces manifestations, l'APE a ainsi pu financer plusieurs sorties. En septembre, les enfants du RPI sont allés voir un spectacle de cirque sur glace à Clermont-Ferrand, une occasion unique de découvrir un spectacle rare et de découvrir le monde du cirque.

À Noël, les enfants ont pu, comme chaque année, aller voir un film au cinéma d'Évaux-les-Bains ; cette année c'était « *Le Pharaon, le Sauvage et la Princesse* » de Michel Ocelot.



Mais cette année les enfants ont eu un projet de voyage scolaire au ZooParc de Beauval de 2 jours les 27 et 28 mars. Ce projet, très enrichissant, a permis notamment aux enfants de découvrir les animaux et leurs modes de vie, en parallèle du travail mené en classe à l'école de Biollet. Ils étaient accompagnés par Alexandra Cornieux, *enseignante*; Muriel Poumeyrol, *ATSEM*, Annie Darvenne ; *conseillère municipale dédiée à l'école* et Elise Chaffraix, *Présidente de l'APE*.

Enfin l'année scolaire se terminera en beauté avec la Fête des Écoles du RPI qui aura lieu le vendredi 23 juin 2023, où comme chaque année, l'APE s'associera avec les écoles pour organiser un moment chaleureux et amusant pour petits et grands ! Au programme : spectacle, jeux et restauration.

L'APE conjointement avec les membres de l'école, remercie l'ensemble de ses partenaires et tous les participants aux diverses manifestations qu'elle propose !

Le bureau



# Association « Tourne-Broche »

A l'initiative de six associations et en partenariat avec la Municipalité, il a été décidé de faire fabriquer un tourne-broche/barbecue associatif.

Pour une bonne gestion de l'utilisation de ce dernier, une association a été créée et déclarée en Préfecture.

Son bureau a la composition suivante :

- 🚩 Président : Bruno Gourson
- 🚩 Trésorier : Yoann Chaffreix
- 🚩 Secrétaire : Gaël Chaffraix.

Ce matériel sera utilisé en priorité et gratuitement par les associations qui ont participé au financement, selon un calendrier défini à la réunion annuelle des associations.

D'autres associations ou la CUMA ont pu également adhérer à l'association par un apport financier.

Ce matériel sera stocké dans un garage communal.

**Les membres des associations peuvent louer le tourne-broche pour une utilisation privée au prix de 40€.** La location sera dans ce cas sous la responsabilité du Président de l'association dont le demandeur est membre.

Une caution sera demandée et un état des lieux sera effectué avant et après la location par un responsable de « Tourne-Broche ».

*Pour tout renseignement ou demande de location, contactez un membre du bureau.*



DEPENSES		RECETTES	
Fabrication	2 200€	Reliquat caisse des jeunes	1 100€
Accessoires	710,60€	Participation associations + mairie	1 810,60€
<b>TOTAL</b>	<b>2 910,60€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 910,60€</b>

# Manifestations 2023

DATE	MANIFESTATION
14 janvier	AG Club Biollet amitié
15 janvier	Vœux du Maire à 11h
28 janvier	Repas de l'Amicale Laïque
04 février	Concours de Belote les amis du Guillarran
11 février	Raclette géante du comité des fêtes
18 février	Location privée de la salle des fêtes
25 février	Concours de Belote Club Biollet amitié
04 mars	Repas association de Pétanque de Biollet
18 mars	Soirée Tapas et Bal du comité des fêtes
15 avril	Concours de pétanque et chasse aux œufs (Ass parents d'élèves)
16 avril	Thé dansant Club Biollet amitié
6 mai	Repas de la Société de Chasse
14 mai	Repas des aînés (CCAS)
20 mai	Repas Club Biollet amitiés
27 -29 mai	Voyage de l'Amicale Laïque
4 juin	Thé dansant Club Biollet amitié
10 juin	Location privée de la salle des fêtes
23 juin	Fête des Ecoles
24-25 juin	Fête Patronale
15 juillet	Pétanque à Termes
22 juillet	Pétanque de l'Amicale Laïque au Cheix
29 juillet	Repas du Guillarran à Termes
30 juillet	Pétanque ouvert à tous au stade JM Fondras
6 août	Fête au Cheix de l'Amicale Laïque
13 août	Thé dansant Club Biollet amitiés
26-27 août	Pétanque au Stade (Société de Chasse)+Bal en plein air (Comité fêtes)
30 septembre	Soirée Théâtre de l'Amicale Laïque
7 octobre	Soirée Théâtre de l'Amicale Laïque
14 octobre	Foire à la pomme de terre
21 octobre	Concours de belote Club Biollet amitié
25 novembre	Repas-Karaoké de la Société de Chasse
2 décembre	Soupathlon
16 décembre	Bûche de Noël Club Biollet amitié
17 décembre	Loto de l'amicale laïque

# Budget 2023

Les grandes lignes sont présentées, l'ensemble du budget est consultable en Mairie  
Commune :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
11.	Charges générales	175 275,46	13.	Remboursement RPI	16 000
12.	Charges de personnel	174 600	70.	Produits des services	22 400
14.	Attribution compensation	2180,75	73.	Impôts et taxes	153 688
65.	Gestion courante	58 467,64	74.	Dotations	157 322,22
66.	Intérêts des emprunts	2423,89	75.	Immeubles	14 800
68.	Dotations aux amort.	760	002	Report excédent fonct.	86 148,71
...				...	
↓					
023. Virement en recettes d'investissement au 021 :		35 851,73€			
Total dépenses :		<b>452 579,93€</b>	Total recettes :		<b>452 579,93€</b>

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
23.	Restes à réaliser	83 500		vente terrain 640C	16 000
16.	Capital emprunts	40 164,73	13	Subvention CR	67 000
23.05	Travaux SIV	20 000	16.	Cautionnements	350
165	Cautions	350	10.	Taxe d'aménagement	2 800
	...			FCTVA	20 403
			040.	Amortissements SIEG	760
			021.	Virement section fonct.	35 851,73
				...	
Total dépenses :		<b>144 341,44€</b>	Total recettes :		<b>144 341,44€</b>

## Service de l'eau :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes		Dépenses	
Vente eau	36000	Entretien et réparations + frais	36 037,54
Location compteurs	11800	Redevance pollution	5500
Quote-part des subv.	2317	Intérêts	1 621
Résultat reporté	30 144,37	Bâtiments publics	4 000
...		Dotations aux amortissements	12 703
		...	
<b>TOTAL</b>	<b>87 432,37€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>87 432,37€</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes		Dépenses	
Opération d'ordre entre sections	12 703	Equipement :	8 035,48
FCTVA	6450	Agence de l'eau :	2 548,74
1068	12 786,71	Emprunts :	3 568,78
....			
<b>TOTAL</b>	<b>31 939,71€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31 939,71€</b>

**Service Assainissement :**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Subvention commune	6 833,83	Intérêts d'emprunts	1 177,03
Reversement propriétaires	1 500	Divers	2 100
Redevances (collectif)	1 200	Résultat reporté	1 151,83
Quote-part des subventions	2 345	Dotation aux amortissements	4312,41
		Virement à S.I	1 595,78
			...
<b>Total</b>	<b>11 878,53€</b>	<b>Total</b>	<b>11 878,53€</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
virement de la S.E	1 595,78	Emprunts	2 591,34
résultat reporté	6 588,99	Agence de l'eau	2 345
Dotation aux amortissements	4312,41	Restes à réaliser	7560,84
Restes à réaliser	0		
<b>TOTAL</b>	<b>12 497 ,18€</b>		<b>12 497,18€</b>

**Centre communal d'action sociale :**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Subvention commune	1 000	Charges	1 754,79
résultat reporté	754,79		
<b>Total</b>	<b>1 754,79€</b>	<b>Total</b>	<b>1 754,79€</b>

**Subventions aux associations :**

<b>Association</b>	<b>Subvention 2023</b>
Amis du Guillaran	160
Jumelage	100
Foire pomme de terre	600
Société de chasse	160
Amicale laïque	460
Musée de la Résistance	80
Anciens AFN	80
Comité des fêtes	550
Club Biollet Amitiés	480
Parents d'élèves (B-C-E)	300
Location chapiteaux comcom	600
Piscine école	710

- ✚ Une proposition d'achat des deux grands chapiteaux d'occasion de la comcom a été faite pour 1 500€.
- ✚ La chaudière gaz de l'agence postale a été remplacée.

# LA TAXE G.E.M.A.P.I

Une nouvelle taxe  
est apparue sur votre  
avis d'impôt foncier.  
D'où vient-elle ?  
À quoi sert-elle ?



# 1



## LA COMPÉTENCE GEMAPI

La Gemapi est un acronyme pour « **G**estion des milieux aquatiques et **p**révention des **i**nnondations ». Elle fait partie des compétences intercommunales depuis 2018 et permet donc de mutualiser l'entretien des milieux aquatiques sur nos 34 communes.

## UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

L'eau est vitale pour tout un chacun, et comme nous l'a démontré cet été caniculaire, elle commence à manquer. La protection des cours d'eau et des milieux humides est donc un investissement pour l'avenir.



# 2

# 3



## POURQUOI UNE TAXE ?

La communauté de communes a évalué le coût des travaux d'entretien et de la surveillance des **155 km de cours d'eau** du territoire à **400 000€ par an**. Une telle dépense étant inenvisageable pour la collectivité, le conseil a dû instaurer un nouvel impôt.

## QUI PAYE ?

La moitié des 400 000 € est couverte par la participation de financeurs extérieurs. Les 200 000 € restants proviennent donc de la taxe. Celle-ci porte essentiellement sur les propriétaires de foncier non bâti.



# 4

# 5



## À QUOI VA-T-ELLE SERVIR ?

Les sommes récoltées par la taxe serviront **uniquement** à : restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau, aménager les berges, surveiller la qualité de l'eau, prévenir les sécheresses, payer les techniciens, financer de nouvelles études etc...

# La Téléassistance

Ce dispositif permet une écoute attentive en direct avec le CODIS - SAMU, 24h/24h ; 7j/7j

La téléassistance départementale s'adresse :

- à toutes les personnes âgées isolées, d'au moins 65 ans ou 60 ans
- pour les personnes inaptes au travail,
- aux personnes reconnues handicapées par la Commission des droits et de l'autonomie (anciennement COTOREP) à plus de 80 %

Où s'adresser ?

Le CIAS du Pays de Saint Eloy étant signataire de la convention en matière de téléassistance, le dossier doit impérativement être déposé au CIAS qui le transmettra pour instruction au Conseil départemental.

## Aides à l'amélioration de l'habitat

Pour inciter les propriétaires à rénover leur logement, le Pays de Saint-Eloy ainsi que les 3 communes exerçant le rôle de centralité sur notre territoire (Saint-Eloy-les-Mines, Pionsat et Saint-Gervais d'Auvergne) ont ainsi décidé d'ajouter une enveloppe locale aux aides nationales déjà existantes. Cette enveloppe de près de 700 000 € doit permettre de réaliser des travaux dans 365 logements durant les 5 prochaines années.

Je suis propriétaire occupant		Plafond des travaux HT	Financement Etat*	Financement Com'com	Financement St-Eloy Centre-bourg uniquement	Financement St-Gervais Centre-bourg uniquement
Insalubrité / logement très dégradé	Logement vacant	50 000 €	50%	10%	10%	10%
	Logement occupé	50 000 €	50%	15%	20%	10%
Sécurité / Salubrité		20 000 €	50%	5%	10%	5%
Adaptation à la perte d'autonomie	Revenus modestes	20 000 €	35%	5%	10%	5%
	Revenus très modestes	20 000 €	50%	5%	10%	5%
Economies d'énergie	Revenus modestes	35 000 €	35%	5%	10%	5%
	Revenus très modestes	35 000 €	50%	5%	10%	5%

Je suis propriétaire bailleur		Plafond des travaux HT	Financement Etat*	Financement Com'com	Financement St-Eloy Centre-bourg uniquement	Financement St-Gervais Centre-bourg uniquement	Financement Pionsat Centre-bourg uniquement
Insalubrité / logement très dégradé		1000 €/m <sup>2</sup> (max 80m <sup>2</sup> )	35%	5%	15%	15%	15%
Sécurité / Salubrité		750 €/m <sup>2</sup> (max 80m <sup>2</sup> )	35%	5%	10%	10%	10%
Logement dégradé		750 €/m <sup>2</sup> (max 80m <sup>2</sup> )	25%	5%	10%	10%	10%
Economies d'énergie		750 €/m <sup>2</sup> (max 80m <sup>2</sup> )	25%	5%	10%	10%	10%
Indécence / RSD		750 €/m <sup>2</sup> (max 80m <sup>2</sup> )	25%	5%	10%	10%	10%
Transformation d'usage (uniquement pour les centre-bourgs de Pionsat, Saint-Eloy et Saint-Gervais)		750 €/m <sup>2</sup> (max 80m <sup>2</sup> )	25%	5%	10%	10%	10%

Afin de faciliter le montage de votre dossier, la communauté de communes met à votre disposition un opérateur, **Urbanis**, pour vous guider tout au long de votre projet.

Vous pouvez faire appel à **Urbanis** :

- Par téléphone au **04 73 90 00 08**
- Par mail à [ameliorationlogements-PSE@urbanis.fr](mailto:ameliorationlogements-PSE@urbanis.fr)

Ou lors d'une permanence gratuite et sans rendez-vous :

- A **Saint-Eloy-les-Mines**, de 10h à 13h, les deuxième et quatrième jeudis du mois, à la médiathèque.
- A **Saint-Gervais d'Auvergne**, de 10h à 13h, le premier lundi du mois, à la Maison France Service
- A **Pionsat**, de 10h à 13h, le troisième jeudi du mois, à la mairie.

## Dispositif Mobiplus du Conseil Départemental

**MOBIPLUS** est fait pour vous et vous aide à voyager.

### Renseignements relatifs au dispositif **MOBIPLUS** :

- au **04 73 42 49 50**,
- sur
- auprès de la Maison des solidarités de votre secteur,
- dans les Centres locaux d'information et de coordination gérontologiques (CLIC),
- auprès de la mission locale de votre secteur.

**MOBIPLUS**  
LE CHÈQUE MOBILITÉ



### **J'ai 75 ans et plus**

**Je ne dispose pas d'un véhicule personnel  
et je ne peux pas être régulièrement  
transporté par un proche.  
Je ne réside pas en EHPAD.**

**Je peux utiliser les chèques pour tous mes déplacements :**  
me rendre au marché, chez le médecin, le coiffeur,  
rendre visite à des amis, faire mes courses...

**Je peux utiliser les chèques pour payer :**

- le taxi, partenaire de l'opération,
- le transporteur du réseau interurbain,
- le Bus des Montagnes.

**Un imprimé de demande de chéquier est disponible :**

- en mairie,
- dans les maisons des solidarités,
- dans les Centres locaux d'information  
et de coordination gérontologiques (CLIC).

**Je remplis le formulaire et je le retourne au :**

**Conseil départemental du Puy-de-Dôme  
Direction Solidarité et Cohésion Sociale  
Service Mobilité Solidaire  
24, rue Saint-Esprit  
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex**

Ma demande sera examinée par les services  
du Conseil départemental. Si un avis favorable m'est  
donné, je recevrai le chéquier à mon domicile.

## Quelques figures de Biollet...



*Jean-Marie Fondras (Maire)  
et Pierre Gomot (Président du syndicat agricole)*



*Fred Madebène et M. Amadou*



*Jacques Guilhen dit « Jacques Larpaillan »*



*Des habitants de Termes...*



*Voyage de l'Amicale  
Laïque (1962)*